

C.P. 970, Rouyn-Noranda Québec J9X 5C8 Canada T 819 759 3611 F 819 759 3342 W www.iamgold.com

Compte rendu du Comité de suivi Fayolle Rencontre # 4 – 27 février 2024 à 19h00

Bureau de la mairie de Cléricy et aussi en rencontre virtuelle via Teams (réunion enregistrée)

1. Présences :

Projet Fayolle:

- Daniel Martel, chargé de projets
- Israël Gauthier, surintendant SST/Développement durable
- Stéphane Blais, directeur Projets et amélioration continue
- Pascal Lafortune, conseiller aux communications

Membres du comité - Invités :

- Benoît Beaudry-Gourd, citoyen de Cléricy
- Carol Boucher, citoyen de Cléricy
- Frédéric Bilodeau, Parc national d'Aiguebelle
- Carolann St-Jean, Ville de Rouyn-Noranda (en remplacement de Catherine Beauchamp-Gagné)
- Stéphanie Lafrenière, consultante (rédaction du compte-rendu)

Étaient absents :

- Francis Beauvais, membre du CA de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (il a démissionné, sera remplacé au besoin)
- Stéphane Girard, conseiller municipal Ville de Rouyn-Noranda
- Sylvester Trapper, agent de liaison Pikogan
- Richard Grégoire, citoyen et chasseur
- René Landry, citoyen de Mont-Brun

Ce compte-rendu a été validé par les membres du Comité avant d'être rendu public.

2. Mot de bienvenue, accueil et ordre du jour

M. Lafortune souhaite la bienvenue aux participants et procède à la présentation de l'équipe du projet Fayolle. Ensuite, tour de table des participants. Le quorum est obtenu pour la rencontre.

L'ordre du jour est ensuite présenté.

3. Mise à jour générale du projet



C.P. 970, Rouyn-Noranda Québec J9X 5C8 Canada T 819 759 3611 F 819 759 3342

W www.iamgold.com

M. Martel passe en revue ce qui a été accompli au projet Fayolle, ce qui est en cours et ce qui est à venir. Pour ce qui est accompli:

- Construction des routes
- Empreinte finale de la halde à stérile et mort terrain pour la Phase 1
- Fossés collecteurs acheminant l'eau vers les bassins de traitement des eaux
- Système de traitement des eaux (usine) et effluent final.

Tout a été mis en place suivant l'échéancier présenté au MELCCFP. Depuis la mise en fonction du système de traitement des eaux, les cibles de rejet à l'effluent sont respectées, telles que prescrites par le MELCCFP.

Ce qui est en cours est l'exploitation de la Phase 1 du projet Fayolle. M. Martel présente une photo de la Phase 1, ainsi que des limites de l'éventuelle Phase 2. L'empreinte de la Phase 1 est atteinte et l'exploitation se rapproche du fond de la fosse pour cette phase du projet. Le transport du minerai se fera jusqu'au début de la période de dégel (tel que prévu dans les engagements d'IAMGOLD). Vers la fin mars 2024, il n'y aura donc plus de transport de minerai.

Le projet est actuellement à l'étape où les données de la Phase 1 permettront l'évaluation de la Phase 2. Cette analyse sera effectuée au cours du printemps et de l'été 2024, et pendant ce temps il n'y aura pas de transport de minerai ni de sautages. Donc les activités seront ralenties et seuls des travaux plus légers et potentiellement des travaux de forages (pour évaluations géotechniques) seront effectués. Il était déjà connu depuis le début du projet que des défis techniques seraient présents en Phase 2 et que des études approfondies seraient nécessaires. Des essais techniques seront donc effectués et au terme de l'analyse, il sera déterminé si la Phase 2 sera réalisée ou pas. De plus, considérant que la Phase 2 occasionnera des travaux en milieux humides et hydriques, il est important de confirmer la viabilité de la Phase 2. Si l'exploitation cesse à la Phase 1 du projet, alors il y aura restauration du site en 2025.

Le plan de restauration a été soumis au MELCCFP et certains travaux peuvent déjà être effectués. Si l'exploitation cesse à la Phase 1, alors la mise à jour du plan de restauration sera effectuée ainsi que la demande d'autorisation auprès du MELCCFP pour effectuer la restauration finale du site.

- Question : L'exploitation de la Phase 1 arrive à la fin?
- Réponse : Oui, on arrive au fond du cône prévu pour la fosse Phase 1. Si la Phase 2 est effectuée, alors la fosse sera agrandie et approfondie et le ruisseau CE-01 sera dévié. Les autorisations ont déjà été obtenues pour les travaux de la Phase 2.
- Question : Est-ce que d'autres travaux d'exploration minière seront faits?
- Réponse : Non, il y a déjà eu beaucoup de forages et la fosse est bien définie pour la Phase



C.P. 970, Rouyn-Noranda Québec J9X 5C8 Canada T 819 759 3611 F 819 759 3342 W www.iamgold.com

M. Martel indique à nouveau les limites des Phases 1 et 2 à partir de la photo de la présentation PowerPoint. Il explique que la Phase 1 n'a pas perturbé le cours d'eau CE-01 ni le ruisseau Paré.

M. Martel procède ensuite à la présentation des données de transport, par semaine et depuis le début de la production (24h/24 sur 7 jours).

- Question : Est-ce que les données incluent le transport des sous-traitants?
- Réponse : Non, les données n'incluent que les camions de transport de minerai et matériaux granulaires.

Par ailleurs, IAMGOLD n'a pas encore eu de retour de la part du MTQ concernant les travaux sur les ponts de Cléricy et de Mont-Brun.

4. Retour sur les points de suivi de la dernière rencontre

- IAMGOLD a acheminé aux membres du Comité le compte-rendu de la dernière réunion et il a été rendu public (site web IAMGOLD).
- Concernant les annonces de sautages, IAMGOLD valide avec les participants si ceux-ci les reçoivent. IAMGOLD avait effectué la demande afin que les membres soient ajoutés à la liste de distribution (mail), mais il apparaît qu'ils ne les reçoivent pas. IAMGOLD validera pourquoi. Il est par ailleurs mentionné qu'il ne reste pas beaucoup de sautages à la Phase 1 et qu'à date, un sautage est programmé.
- Installation de panneaux d'arrêt et de signalisation : La signalisation sera mise en place si la Phase 2 est effectuée. La signalisation sera alors rediscutée avec les membres du Comité si la Phase 2 va de l'avant. M. Martel demande si les membres ont eu un retour de la part des résidents de Cléricy à propos de la signalisation. Un participant mentionne qu'au dernier Conseil de quartier, il a été discuté que la Ville de Rouyn-Noranda n'avait pas mis en place la signalisation demandée par le Conseil. Il a aussi été discuté à ce dernier Conseil de quartier que dans l'éventualité où IAMGOLD allait de l'avant avec la Phase 2, que le MTQ rénove le pont et que la signalisation soit améliorée du côté de la grande côte avant le pont de Cléricy.
- Acheminer mensuellement aux citoyens les statistiques en lien avec le camionnage : Les données n'ont pas été envoyées. Il a été convenu qu'IAMGOLD fournisse une copie de la présentation (incluant les statistiques de transport) au Comité de suivi.
- Épandage d'abat-poussières : IAMGOLD avait procédé à un épandage au cours de l'été dernier. S'il n'y a plus de transport de minerai, ce sera la Ville qui s'occupera de l'épandage. IAMGOLD fera de l'épandage, en supplément à celui de la Ville, si le transport reprend. De plus, après le dégel, si le transport ne reprend pas, le rang 9-10 sera régalé/remis en état par IAMGOLD.
- Distribution de bois de chauffage. : Le projet est reporté à l'été 2024. La distribution sera faite pour les gens qui sont les plus impactés par le transport. Donc après le dégel, le bois qui est en longueur de 8 pieds sera coupé, puis distribué.
- Modifications des trajets de camionnage : Il n'y a pas eu de modifications au trajet camionnage.
 IAMGOLD a cependant fait une communication sur Facebook en regard d'un camion qui



C.P. 970, Rouyn-Noranda Québec J9X 5C8 Canada T 819 759 3611 F 819 759 3342 W www.iamgold.com

revenait en sens inverse (car trop lourd). Rien n'est prévu jusqu'à maintenant en termes de modification au trajet.

5. Questions, commentaires, varia

M. Lafortune présente le nouveau partenariat avec le parc Aiguebelle : En plus du bois de chauffage qui sera distribué aux citoyens, il y a du bois pour la construction (billots d'une valeur d'environ 23 000\$) qui sera remis au parc Aiguebelle pour de nouveaux refuges. Ce projet s'ajoute à celui du projet de Ciel étoilé. IAMGOLD organisera un événement au parc Aiguebelle afin de lancer les deux initiatives et les membres du Comité de suivi seront invités.

M. Blais invite les membres du Comité de suivi à s'exprimer sur les préoccupations des citoyens et à poser des questions. La présentation faite par IAMGOLD est succinte, mais la rencontre prévoit justement du temps pour les échanges.

Un membre du Comité mentionne qu'aucun citoyen n'a soulevé de plaintes ou de commentaires négatifs. Un autre membre mentionne que les gens sont conscients du camionnage, toutefois ce n'est pas un irritant majeur, il n'y a pas eu de plaintes comme tel.

M. Lafortune mentionne qu'IAMGOLD n'a pas reçu de plaintes pour le camionnage. M. Martel poursuit en mentionnant qu'il est intéressant d'avoir ce retour, car le transport était un gros aspect, et qu'il est pertinent de savoir comment les citoyens ont ressenti l'impact. Un membre mentionne que les citoyens entendaient les freins moteurs, mais que ce n'était pas un bruit dérangeant.

M. Gauthier précise que même lors du transport de nuit, IAMGOLD n'a pas eu de signalements. Il demande si la Ville en a reçu. La représentante de la Ville n'a pas l'information. Par ailleurs, à propos des demandes du Conseil de quartier pour de la signalisation, elle fera un suivi auprès du département des Travaux publics (M. Stéphane Girard).

- Question : Quand IAMGOLD va statuer sur la Phase 2?
- Réponse : Il n'y a pas de date déterminée, IAMGOLD espère d'ici la fin 2024. Des tests doivent être effectués au site afin de poursuivre l'analyse du projet. La durée des tests n'est pas connue.

Il est proposé que la prochaine rencontre du Comité de suivi se fasse en septembre 2024, justement afin de pouvoir présenter l'avancement des travaux à faire sur le terrain à l'été. IAMGOLD tiendra néanmoins informé le Comité s'il y a des développements entre temps.

6. Ajournement de la rencontre

La rencontre est ajournée à 19h46.



C.P. 970, Rouyn-Noranda Québec J9X 5C8 Canada T 819 759 3611 F 819 759 3342 W www.iamgold.com

7. Points de suivi :

- IAMGOLD fournira une copie de la présentation aux membres du Comité de suivi.
- Le Compte-rendu sera acheminé aux membres du Comité pour commentaires et approbations, et sera ensuite rendu public par IAMGOLD (site web).
- IAMGOLD acheminera un lien Doodle pour camper la date de la prochaine rencontre.
- Si des développements pour le projet Fayolle ont lieu avant la prochaine rencontre du Comité, IAMGOLD informera les membres de ces développements.